

**JUILLET/2026**

**DSSO**



# DES AGENTS ENGAGÉS... UNE RECONNAISSANCE À LA HAUTEUR DES RESPONSABILITÉS !

Le 29 juin, l'UNSA-Ferroviaire a rencontré la Direction de la DSSO afin de porter plusieurs difficultés remontées par les agents.

## NOTRE OBJECTIF EST CLAIR

- Défendre les conditions de travail ;
- Obtenir des réponses concrètes ;
- Faire reconnaître l'investissement des équipes ;
- Garantir un dialogue social respectueux.

## RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES AGENTS

L'**UNSA-Ferroviaire** a alerté la Direction sur la situation de l'équipe Gestion Parc Wagons.

Pendant plusieurs mois, des agents ont assuré une partie des responsabilités du manager absent.

La Direction confirme :

- Le remplacement du manager ;
- De porter une attention particulière aux agents concernés dans ces situations.

### POUR L'UNSA

Lorsque des agents prennent des responsabilités supplémentaires, cette implication doit être reconnue concrètement.

La reconnaissance ne peut pas être uniquement verbale.

## MORATOIRE : LES AGENTS DEMANDENT DE LA STABILITÉ

L'**UNSA** a rappelé que le moratoire sur les réorganisations devait être pleinement respecté.

**Pour nous** : un moratoire signifie également l'absence de nouvelles réflexions organisationnelles durant cette période. Nous avons demandé qu'un retour d'expérience soit réalisé auprès des agents avant toute évolution future.

Au terme du moratoire, il faudra consulter les agents concernés afin de vérifier que cette réorganisation répond bien à un besoin réel.

## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE : DES GARANTIES À CONFIRMER

La Direction indique :

- Qu'aucune règle n'interdit une évolution sur son propre poste ;
- Que les temps partiels ne doivent pas être un frein à la carrière.

### POUR L'UNSA

Nous resterons vigilants afin que ces principes soient réellement appliqués à tous les agents. L'égalité de traitement doit devenir une réalité.

## DÉMÉNAGEMENT À LA SAUVETTE ?

### DES DÉCISIONS PRISES... SANS INFORMATION DES AGENTS !

L'**UNSA-Ferroviaire** a interpellé la Direction après l'installation de nouveaux bureaux et la réorganisation de certains espaces de travail sans information préalable des équipes concernées.

Alors qu'il avait été indiqué qu'aucun bureau supplémentaire ne serait installé dans les espaces existants, les agents ont découvert les modifications une fois celles-ci réalisées.



#### POUR L'UNSA

##### CE N'EST PAS ACCEPTABLE !

Au-delà du simple déplacement de mobilier, c'est la méthode qui pose problème :

- Aucune concertation avec les équipes ;
- Aucune information en amont ;
- Aucun échange avec les représentants du personnel ;
- Des interrogations sur les conditions de sécurité et les validations réglementaires.

#### POUR L'UNSA

Modifier un espace de travail n'est jamais un acte anodin.

Ces changements ont un impact direct sur :

- Les conditions de travail ;
- L'organisation des équipes ;
- Les repères des agents ;
- Et la qualité du dialogue social.

L'information et la concertation doivent intervenir avant les décisions, jamais après.

## NOTRE QUESTIONS RESTENT SANS RÉPONSES

L'**UNSA-Ferroviaire** demande notamment :

1. Les études d'évacuation ont-elles été réactualisées ?
2. Les modifications ont-elles été validées par les acteurs de la prévention (ICP, sécurité...) ?
3. Les manutentions ont-elles été réalisées par des personnels habilités ?
4. Pourquoi les agents ont-ils découvert ces changements une fois les bureaux installés ?

## L'UNSA-FERROVIAIRE CONTINUE D'AGIR

Cette audience a permis d'obtenir plusieurs clarifications.

Mais de nombreuses attentes demeurent.

L'**UNSA-Ferroviaire** poursuivra ses interventions pour que les engagements pris par la Direction se traduisent par des mesures concrètes sur le terrain.



**UNSA-FERROVIAIRE  
RHÔNE-ALPES**



45, rue Ste Geneviève  
69006 LYON



[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

